

Ministère des Mines et Ressources.—Ce ministère a 59 postes—1 poste commercial privé et 1 poste expérimental à l'Observatoire du Dominion pour la transmission des signaux horaires, 29 postes commerciaux privés dans les parcs nationaux du Canada, 2 postes récepteurs, 9 postes commerciaux privés fixes et 1 poste commercial privé portatif.

Ministère de la Défense nationale.—Les services de la Milice (Corps des transmissions royal canadien) maintiennent, en plus des postes établis pour fins militaires, 11 postes permanents et 2 postes estivaux le long du Mackenzie et au Yukon pour le compte du ministère des Mines et Ressources, Bureau des Affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Ministère des Travaux publics.—Le ministère des Travaux publics a un total de 23 postes—12 postes pour établir des communications d'urgence entre la terre ferme et certaines îles, 9 postes pour raccordements d'urgence entre les circuits de lignes terrestres existants et 2 postes pour les communications du ministère.

Ministère du Revenu national.—Le ministère du Revenu national a deux postes commerciaux privés.

Sous-section 2.—Postes des gouvernements provinciaux

Les gouvernements provinciaux possèdent les postes de radio suivants: Nouvelle-Ecosse, 2; Nouveau-Brunswick, 4; Québec, 18; Ontario, 236 (y compris 12 postes d'aviation); Manitoba, 34; Saskatchewan, 63; Alberta, 135; et Colombie-Britannique, 267; en outre, le service de la police provinciale de la Colombie-Britannique dispose de 37 postes pour assurer les communications entre le quartier général et les diverses unités. Les services de police de 86 municipalités du Canada ont aussi des postes de radio.

Sous-section 3.—Postes commerciaux privés

Il est à remarquer, d'après le tableau 1, qu'il y a au Canada 6 postes côtiers limités, 58 postes commerciaux publics et 1,673 postes commerciaux privés le 31 mars 1946. Un poste commercial public, à Drummondville (Qué.), assure des services transocéaniques, radiotélégraphiques et radiotéléphoniques avec le Royaume-Uni, l'Australie, les Bermudes et la Jamaïque, et un service radiotéléphonique avec Terre-Neuve. Ces postes appartiennent à des particuliers ou des compagnies qui les exploitent.

Règle générale, les postes côtiers limités sont des postes privés qui assurent un service de communications entre la terre ferme et les navires appartenant aux porteurs de licences de ces postes ou exploités par eux. Un de ces postes appartient toutefois à la Canadian Marconi Company. Il est situé à Drummondville (Qué.) et assure un service radiotéléphonique à longue portée aux navires en mer. Les facilités de ce poste sont à la disposition du public en général. Les services assurés par les postes commerciaux, tant publics que privés, sont multiples et variés. Ces postes sont situés dans des régions dépourvues de services téléphonique, télégraphique ou autres moyens de télécommunication. La plupart fournissent un service radiotélégraphique ou radiotéléphonique d'un endroit à un autre. Ces postes offrent un précieux moyen de communiquer avec les camps miniers, les chantiers forestiers, les expéditions d'explorateurs et d'arpenteurs, les postes de traite et plusieurs autres endroits qui autrement ne seraient plus au courant des affaires du jour.